

Politique sur l'investissement responsable de Pembroke

Pembroke a pour mission d'aider ses clients à sécuriser leur avenir financier. En tant que fiduciaire, elle analyse tous les investissements potentiels en évaluant leurs rendements et leurs facteurs de risque, qu'ils soient financiers ou non financiers, comme les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), qu'elle juge tout aussi importants que les facteurs financiers.

Pembroke s'attend des entreprises dans lesquelles elle investit qu'elles se conforment à toutes les lois et à tous les règlements qui les régissent, en plus de gérer leurs actifs de façon responsable. L'approche et la philosophie de placement de Pembroke reposent sur l'actionnariat actif, la saine gouvernance et la concordance d'intérêts. Elle estime que les propriétaires d'entreprise ont la responsabilité d'agir dans l'intérêt à long terme de leurs parties prenantes afin de maximiser leur richesse.

Pembroke croit que de saines pratiques en ce qui a trait aux facteurs ESG peuvent réduire les risques d'une entreprise et améliorer sa performance opérationnelle, financière et celle du cours de son titre boursier. C'est pourquoi elle intègre l'analyse des facteurs non financiers, dont les facteurs ESG, dans son évaluation des risques à long terme et des perspectives de croissance, et ce, en s'interrogeant sur les risques à prioriser, de même qu'à l'aide de dialogues et de collaborations axés sur les risques. Dans le but d'améliorer les rendements à long terme ajustés en fonction des risques, Pembroke s'assurera de :

- S'enquérir des facteurs ESG dans le cadre de son processus de recherche;
- Dialoguer avec la direction au sujet des enjeux ESG en favorisant un actionnariat actif;
- Demander et encourager la divulgation liée aux facteurs ESG, au besoin;
- Collaborer avec d'autres participants du marché qui ont également un horizon d'investissement à long terme afin de promouvoir l'investissement responsable;
- Rester à l'affût des nouvelles réformes, des risques et des occasions liés à l'investissement responsable et aux facteurs ESG qui peuvent avoir une incidence sur les entreprises dans lesquelles elle investit.

Le Comité de gouvernance d'entreprise et d'investissement responsable de Pembroke (le « comité GEIR), qui relève directement de l'associé directeur de Pembroke, est responsable de la coordination des activités d'investissement responsable de l'entreprise. Il regroupe des membres de l'équipe de gestion des placements, du service à la clientèle et des opérations.

Pembroke s'engage à revoir sa Politique sur l'investissement responsable au moins une fois par an.